



Collectif ReinfoCovid NC
Porte-paroles :
Gaëlle Wery et Brigitte Legall
reinfocovidnc@protonmail.com
Tel: 77 60 73 ou 83 00 15
www.reinfosantenc.com

Nouméa, le 23 août 2021

Monsieur Roch WAMYTAN
Président du Congrès de NC

Objet : « Projet de délibération instaurant une obligation vaccinale contre le virus SARS-Cov2 pour les personnes entrant sur le territoire de NC »

Monsieur le Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie,

Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,

Le Collectif Reinfocovid NC rassemble des citoyens de tous horizons dont des médecins et des professionnels de santé qui œuvrent pour la réouverture d'un débat démocratique et scientifique autour de la question de la crise sanitaire.

Il nous semble nécessaire avant toute chose de rappeler que notre Collectif n'est pas contre les vaccins (« antivax ») comme cela peut être dit de façon erronée dans les médias.

Nous souhaitons vous interpeller sur le prochain vote au Congrès de la délibération visant à rendre obligatoire la « vaccination » pour les personnes entrant en NC.

Nous avons été sollicités par de nombreux citoyens calédoniens déjà présents en Métropole ou en besoin de voyager prochainement pour motif impérieux, qui s'inquiètent de devoir se faire « injecter » pour pouvoir rentrer au pays ou en sortir. Cette décision serait anti-constitutionnelle, transgressant plusieurs traités internationaux et pourrait faire l'objet de recours juridiques massifs.

Nous ne pouvons qu'attirer votre attention sur le fait que ces injections dits « vaccins Anti Covid19 » sont encore **sous une AMM Conditionnelle et Temporaire** et ce jusqu'à la fin des essais expérimentaux de grande échelle en mai 2023 pour le Pfizer, date à laquelle seulement la balance Bénéfice/Risque sera évaluée.

Ainsi, nous nous posons la question de comment pouvoir rendre obligatoire ces « médicaments » et qui portera alors la responsabilité en cas d'effets indésirables à plus moins court, moyen et long terme ?

Nous avons tous des proches dans ces situations, la Calédonie est-elle prête à laisser prendre ce risque à notre jeunesse ou nos plus anciens, et à en assumer le coût sanitaire ?

Nous souhaitons également rappeler le contenu de la Résolution 2361, adoptée le 27 janvier 2021, par le Conseil de l'Europe sous le titre « Vaccins contre la covid-19 : considérations éthiques, juridiques et pratiques ».

Article 7.3.1. : « de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour

se faire vacciner, si il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement ».

Article 7.3.2. : « de veiller à ce que personne ne soit victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner ».

Bien que l'Etat et le Gouvernement soient garants de la santé de la collectivité, il sont aussi garants du respect des libertés individuelles et **vous, membres du Congrès vous êtes garants du respect des libertés individuelles des Calédoniens et du respect de leur choix !**

Il est essentiel de prendre en considération les derniers éléments de cette stratégie du « tout-vaccin » utilisé dans certains pays et qui ne semble pas être « LA » solution. Il est illusoire de penser que celui-ci protégera les Calédoniens puisque l'on sait aujourd'hui que :

- la vaccination anti Covid19, n'empêche pas d'être atteint du variant Delta ou de la forme initiale de la maladie Covid19. Nous avons eu dernièrement un cas positif au sortir de la semaine alors que cette personne était doublement « vaccinée » !!

- les personnes vaccinées et non vaccinées peuvent être contagieuses et portent la même quantité de charge virale ce qui n'empêche pas la transmission du virus,

- la vaccination n'empêche pas les formes graves comme il est répété lors des informations sur le vaccin (qui sont celles des fabricants de ces mêmes vaccins), des éléments nouveaux permettent d'affirmer même qu'elle pourrait les favoriser,

- l'immunité vaccinale collective est une illusion dont d'éminents scientifiques mondiaux nous en donnent les preuves,

- et l'ensemble des pays fortement vaccinés repartent sur des confinements, le port du masque, la distanciation physique, etc. preuve en est que cette médication (« vaccin ») n'est pas la solution miracle !!

Il existe d'autres solutions que celles de contraindre les Calédoniens et de diviser la population encore plus, notamment à l'aube d'échéances politiques aussi importantes auxquelles notre Pays se prépare.

Les personnes sont libres de choisir leur thérapeutique ! Alors pourquoi :

- **nos instances de santé (la DASS) s'organisent pour que les Calédoniens ne puissent pas avoir accès aux thérapeutiques ayant fait leur preuve dans d'autres pays ? (Cf mail de la DASS)**

- Pourquoi le débat contradictoire n'est-il pas autorisé (Reinfocovid NC sollicite une rencontre avec vous depuis le mois de mars 2021) ?

- Et pour finir, comment est-il possible que nos institutions dont vous faites partie ne reçoivent pas notre voix qui représente bon nombre de calédoniens et de professionnels de santé ?

A cet effet, notre Collectif, à l'aide de nos professionnels de santé dont notamment nos médecins et nos scientifiques nationaux, **a mis en place une stratégie sanitaire que nous souhaitons présenter à nos institutions dont vous faites partie.**

Comment s'organiser ensemble pour trouver des solutions en gardant comme garde fou « la santé de tous » et les valeurs profondes de notre peuple où l'intelligence de chacun est mise en collaboration, telle est la vraie question.

Par la présente, nous sollicitons donc une séance de rencontre avec vous Mr le Président et/ou les membres du Congrès qui vont être en charge des ces décisions si délicates pour l'avenir sanitaire de tout notre pays.

Le Collectif ReinfoCovid NC